

Pour une mobilité
d'avenir



PLAN DE MOBILITÉ SCOLAIRE

Etablissement scolaire de Geisendorf

Etape n°1 : état des lieux et bilan de mobilité

Genève, juillet 2014

Plan de mobilité scolaire
Etablissement scolaire de Geisendorf
Etape n°1 : Etat des lieux et bilan de mobilité

ATE Association transports environnement
Bureau-Conseil
18, rue de Montbrillant
1201 Genève
022 734 70 44
www.ate.ch
www.mobilitescolaire.ch

Photos : Bureau-Conseil ATE
Genève, juillet 2014

Table des matières

Etape n°1 : état des lieux et bilan de mobilité	1
Avant-propos.....	4
Base légale.....	4
Contexte.....	5
Situation du quartier.....	5
Démarches effectuées avant 2014.....	5
Partenaires de l'école.....	6
Accidentologie.....	6
Méthodologie.....	8
Résultats questionnaires parents – enfants de 4 à 8 ans.....	9
Résultats questionnaires parents – enfants de 9 à 12 ans.....	10
Résultats questionnaires enfants de 4 à 8 ans.....	11
Résultats questionnaires enfants 9 à 12 ans.....	12
Résumé des résultats des questionnaires.....	13
Résultats questionnaires enseignants.....	14
Ressentis et commentaires des enfants.....	15
Flux des élèves.....	16
Itinéraires de mobilité active (A pied, en trottinette ou à vélo).....	16
Itinéraires par mode de déplacement.....	17
A pied.....	17
En transports publics.....	17
En trottinette et patins à roulettes.....	18
A vélo.....	18
En voiture.....	19
Points dangereux.....	20
Partenaires de l'école : itinéraires et problèmes soulevés.....	22
Des parents d'élèves.....	22
La crèche Tournesol.....	23
La crèche Le Gazouillis.....	24
La maison de quartier des Asters.....	24
Le parascolaire.....	24
Etape n°2 : recommandations	Erreur ! Signet non défini.
Introduction.....	Erreur ! Signet non défini.
Point n°1 : Rue de Lyon / Rue de la Dôle / Rue de la Poterie.....	25
Point n°2 : Rue Faller (sortie école).....	26
Point n°3 : Rue Liotard / Rue de la Poterie.....	27
Point n°4 : Parc Geisendorf.....	28
Point n°5 : Rue de Lyon / Rue Daubin.....	29
Point n°6 : Rue Lamartine.....	30
Point n°7 : Rue Carteret / Rue Faller.....	31
Point n°8 : Rue Faller / Rue Liotard.....	33
Point n°9 : Rue Faller / Rue Lamartine.....	34
Point n°10 : Avenue Wendt.....	35
Point n°11 : Rue Tronchin / Rue de Lyon.....	36
Point n°12 : Rue Colombier / Rue Antoine Carteret.....	37
Annexe – A compléter.....	Erreur ! Signet non défini.
Statistiques de la police.....	Erreur ! Signet non défini.
Commentaires des parents.....	Erreur ! Signet non défini.

Avant-propos

Dans le courant de l'automne 2013, l'ATE a été mandatée par le Service des écoles de la Ville de Genève afin de réaliser un Plan de mobilité scolaire pour l'établissement scolaire de Geisendorf. Celui-ci se décline en trois parties et se déroule sur une période de 12 mois environ.

La première partie, présentée ici, répertorie les habitudes de mobilité générées par et autour de l'établissement scolaire. Cette partie établit également avec précision quels sont les endroits perçus comme dangereux par les parents, les enfants et enseignants et quelles en sont les raisons.

Par la suite, l'ATE, en coordination avec les différents partenaires, étudiera les endroits posant problème et proposera des solutions concrètes. Parallèlement, et dans chaque école, des activités pédagogiques seront menées dans des classes pilotes pour sensibiliser les enfants sur le thème de la mobilité.

Base légale

L'article 19 de la Constitution fédérale garantit le « droit à un enseignement de base suffisant et gratuit ».¹ L'enseignement de base est dispensé dans les écoles infantine, primaire et secondaire.

Selon une pratique courante et la jurisprudence du Tribunal fédéral en lien à cet article, l'accessibilité effective de l'école est indispensable pour garantir ce droit constitutionnel. Les collectivités sont responsables de l'accessibilité de l'école, de sa sécurité et de sa proximité. Si, d'un point de vue objectif, le chemin de l'école n'est pas acceptable, il est de la responsabilité des pouvoirs publics compétents de prendre les mesures qui s'imposent pour le sécuriser.

En outre, la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR) a pour but d'établir des plans des réseaux communicants de chemins pour piétons qui se trouvent généralement à l'intérieur des agglomérations. Ces chemins, selon l'article 2 al 3, desservent et relient notamment les zones résidentielles, les lieux de travail, les jardins d'enfants et les écoles, les arrêts des transports publics, les établissements publics, etc. Les cantons et les communes ont l'obligation d'établir des plans de réseau de chemins pour piétons et d'assurer ainsi un chemin de l'école dans des conditions acceptables².

¹ Art.19 – Droit à un enseignement de base. « *Le droit à un enseignement de base suffisant et gratuit est garanti* ». Constitution fédérale de la Confédération suisse, du 18 avril 1999 (Etat du 3 mars 2013)

² Art 2 – Réseaux de chemins pour piétons ³ « *Les chemins pour piétons desservent et relient notamment les zones résidentielles, les lieux de travail, les jardins d'enfants et les écoles, les arrêts des transports publics, les établissements publics, les lieux de détente et les centres d'achat* ». Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR), du 4 octobre 1985 (Etat du 1^{er} avril 1996).

Contexte

Situation du quartier

L'établissement scolaire de Geisendorf comprend trois bâtiments, tous situés dans le parc du même nom. Le bâtiment Faller et le bâtiment Poterie comptent respectivement 142 et 95 enfants de 4 à 8 ans. Le bâtiment Central est celui des plus grands ; y sont inscrits 263 enfants de plus de 8 ans. Au total, on dénombre 497 élèves dans l'établissement scolaire.

Le parc Geisendorf est adjacent à un important axe routier, la rue de Lyon, qui génère du trafic en direction de Châtelaine, de la gare Cornavin et du centre-ville.

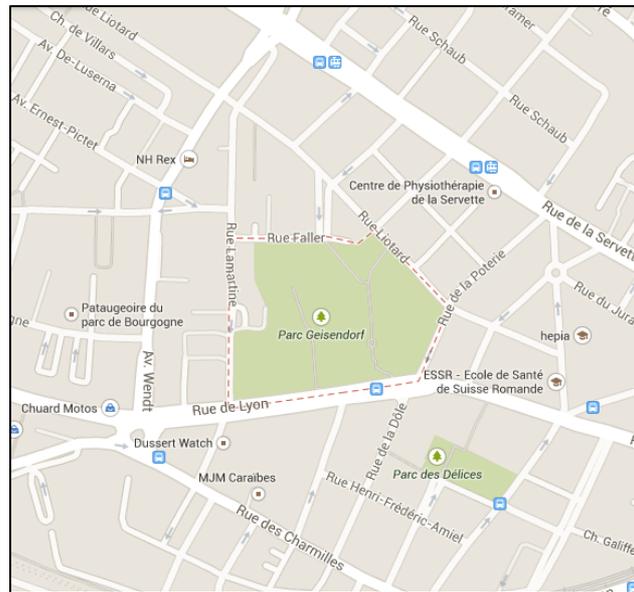


Figure 1 : situation du quartier - source google map

A la hauteur de la rue de Lyon et du croisement de la rue de la Dôle, le trafic moyen d'un jour ouvré (TJOM) s'élève, selon les valeurs de 2008 des SITG³, à 10'243 véhicules en direction de la gare et 10'696 véhicules en direction de Châtelaine. Quelques mètres plus haut, sur cette même rue, à la hauteur du magasin Planète Charmilles, ces chiffres s'élèvent à 13'039 véhicules en moyenne les jours de semaine en direction de la gare Cornavin, et 14'256 en direction de Châtelaine. Les enfants empruntent cet axe pour se rendre au restaurant scolaire situé à la rue de Lyon 99.

Les quatre autres rues adjacentes au parc (Rue de la Poterie, Rue Liotard, Rue Faller et Rue Lamartine) sont plus paisibles et en zone 30. L'avenue Wendt, située derrière la rue Lamartine, représente un axe de transit important car elle relie la rue de Lyon à la rue de la Servette. Le TJOM de l'avenue Wendt en direction de la Servette s'élève à 7'933 véhicules et 7'606 en direction de la rue de Lyon. Pour se rendre à la maison de quartier des Asters (rue Schaub / rue Hoffmann), les enfants doivent traverser la rue de la Servette, autre axe très important de trafic.

Démarches effectuées avant 2014

Actuellement, il n'y a plus d'Association de parents d'élèves active au sein de l'établissement scolaire de Geisendorf. Cependant, plusieurs aménagements ont pu voir le jour grâce à cette

³ SITG Le territoire genevois à la carte, *Carte professionnelle / Comptages trafic routier*, http://ge.ch/carte/pro/?mapresources=PLAN_TPG%2CMOBILITE%2CMOBILITE_ESPACE_ROUTIER

dernière qui s'était auparavant énormément mobilisée pour l'instauration de la zone 30 autour de l'établissement.

L'Association de quartier Geis&Dorf est active, spécialement en ce qui concerne la revalorisation du parc et la cohabitation entre les différents usagers. Des activités et des animations sont régulièrement organisées. Des démarches pour un « chemin lumineux » sont en cours pour améliorer la luminosité de la traversée du parc, de la rue de Lyon à la rue Liotard et rendre le parc toujours plus convivial.

Partenaires de l'école

Le parascolaire se trouve actuellement dans la Villa Lamartine, également située dans le parc Geisendorf, à proximité immédiate de l'école Faller. La Villa devrait prochainement être détruite pour laisser place à de nouveaux aménagements.

A proximité de l'établissement scolaire sont situées deux crèches : la crèche Tournesol est à la hauteur de l'Avenue Wendt n°26 et la crèche Le Gazouillis se situe à la rue Lamartine n°2.

Accidentologie

Les données statistiques fournies par la Direction de la Police⁴ pour l'établissements scolaire de Geisendorf concernent le sous-secteur Geisendorf ainsi que les cinq sous-secteurs adjacents : Servette-Surinam / Servette-Poterie / Prairie / Les Délices / La Dôle.

Entre 2006 et 2013, en limitant la recherche aux jours de la semaine et pendant l'horaire scolaire (de 7h à 17h), 59 accidents ayant touchés des piétons et 46 concernant des cyclistes ont eu lieu.

La rue de Lyon peut être qualifiée de dangereuse pour l'ensemble des usagers. Entre 2006 et 2013, 10 accidents impliquant des piétons et 9 des cyclistes ont eu lieu entre le n°47 et le n°72 de la rue de Lyon, soit directement devant l'école. **Trois de ces accidents concernent des enfants.**

Aucun accident n'est à signaler sur les quatre autres rues qui entourent l'école, à savoir les rues de Lamartine, Faller, Liotard et Poterie. Elles sont donc considérées comme « sûres » selon la Direction de la Police.

En plus de ce segment, des accidents impliquant des enfants ont eu lieu sur l'Avenue d'Aïre, l'Avenue Wendt et la rue de la Dôle, lieux de passage des enfants de l'établissement de Geisendorf.

En octobre 2013, un élève de l'Etablissement a été victime d'un accident grave de la circulation à l'intersection des rues de Lyon, de la Dôle et de la Poterie. Suite à cet événement qui a accéléré une prise de conscience des dangers qui jalonnent le chemin de l'école. La direction a organisé un sondage auprès des parents « sur la sécurité sur le chemin de l'école, très peu de temps après, pour établir les points les plus problématiques

⁴ Rapport réalisé par Madame Helga Unterlerchner, service d'analyse stratégique, suite à une demande effectuée par l'ATE auprès de Madame Monica Bonfanti, Cheffe de la Police.

autour de l'école. 360 questionnaires ont été rendus sur les 500 distribués, dont 170 relevaient un problème.

Les informations contenues dans ce sondage sont prises en compte dans notre analyse, en particulier dans l'étude des points dangereux. L'étude menée par la direction de l'école révèle des résultats souvent similaires, sinon complémentaires à ceux récoltés par l'ATE.

Méthodologie

L'enquête effectuée par l'ATE permet d'identifier les habitudes de déplacements des élèves, de relever les points considérés dangereux sur les cheminements vers l'école et de visualiser les trajets domicile-école de la majorité des élèves. Pour ce faire, un questionnaire a été distribué en janvier 2014 à tous les élèves, parents et enseignants.

Les questionnaires, une fois retournés, sont analysés par tranche d'âge (4-8 ans et 9-12 ans) car les raisons de l'accompagnement ne sont pas les mêmes selon l'âge de l'enfant.

496 questionnaires enfants et parents ont été distribués dans l'établissement scolaire.

Questionnaires parents : 355 questionnaires nous ont été retournés. Dans ces 355 questionnaires, 198 concernaient les 4-8 ans et 144 les 9-12 ans. 13 questionnaires ne mentionnaient pas l'âge des enfants, ils n'ont donc pas pu être intégrés dans la première partie de l'analyse (mode de déplacement, raisons de l'accompagnement). Cependant, les remarques faites quant aux points noirs sont prises en compte et intégrées dans notre analyse. Ceci équivaut à un taux de retour de la part des parents de 71.57%.

Questionnaires enfants : 421 questionnaires nous ont été retournés. Dans ces 421 questionnaires, 191 concernaient les 4-8 ans et 191 les 9-12 ans. Ce taux de retour équivaut à 84.87%.

Questionnaires enseignants : sur les 28 questionnaires distribués, la totalité nous ont été retournés. Ce taux de retour équivaut à 100%.

L'analyse des questionnaires donne une image précise des déplacements et des problèmes qui jalonnent le chemin des écoliers et nous permettent d'obtenir les informations suivantes :

- le mode de déplacement des enfants pour se rendre à l'école
- si les enfants se rendent seuls, avec d'autres camarades ou accompagnés d'adultes
- la durée moyenne du trajet effectué
- l'itinéraire le plus fréquemment utilisé
- les principaux problèmes identifiés par les parents

Ces informations sont complétées par le groupe de travail composé des divers acteurs de l'école (parascolaire, APE, etc).

Pour traiter les résultats des questionnaires, nous avons utilisé la base de données du système d'information du territoire à Genève (SITG) et nous avons créé deux cartes thématiques (logiciel ArcGIS):

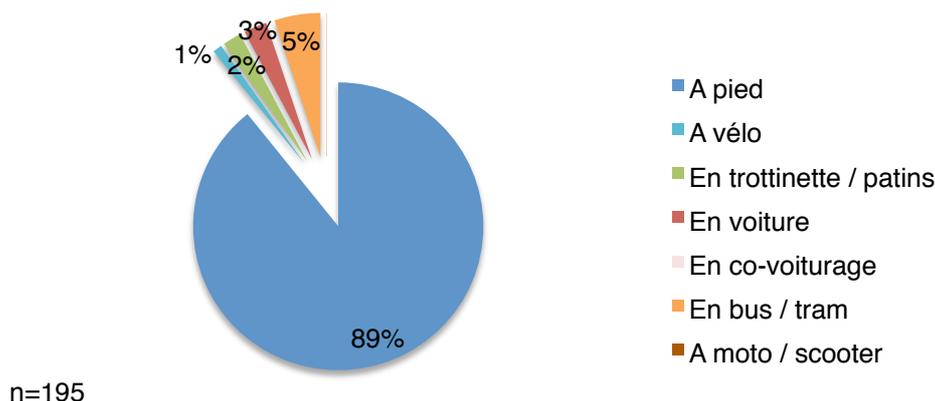
- **Carte de flux des élèves**: cette carte présente les déplacements des élèves entre la maison et l'école
- **Carte des points dangereux**: indique les points jugés dangereux sur le chemin de l'école, en tenant compte du nombre d'occurrences

L'étude est complétée par les données statistiques sur l'accidentologie fournies par la Direction de la Police (en annexe) et par les flux de trafic aux alentours de l'école transmis par la Direction Générale de la Mobilité (voir étape n°2 : recommandations).

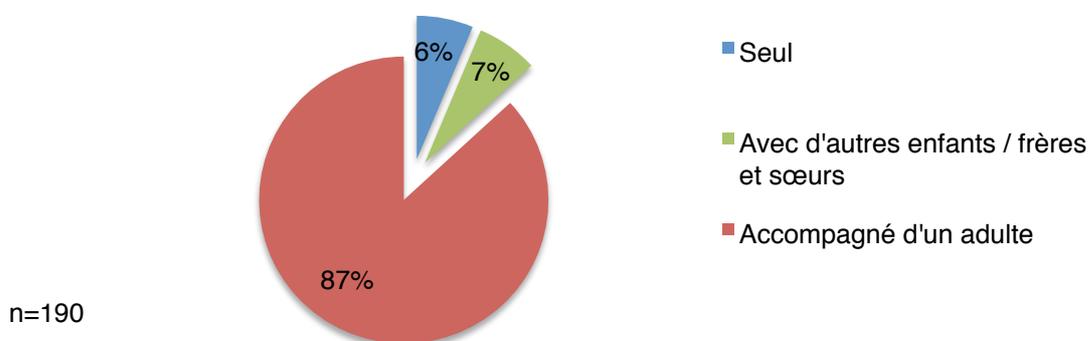
Résultats questionnaires parents – enfants de 4 à 8 ans

Presque tous les petits vont **à pied** à l'école et ils sont le plus souvent **accompagnés d'un adulte**. La principale raison invoquée est leur trop **jeune âge**. 14% des parents pensent que le chemin n'est pas adapté aux enfants piétons, 12% qu'ils pourraient y faire de mauvaises rencontres et 13% les accompagnent par plaisir. La durée moyenne du trajet est de 5,5 minutes.

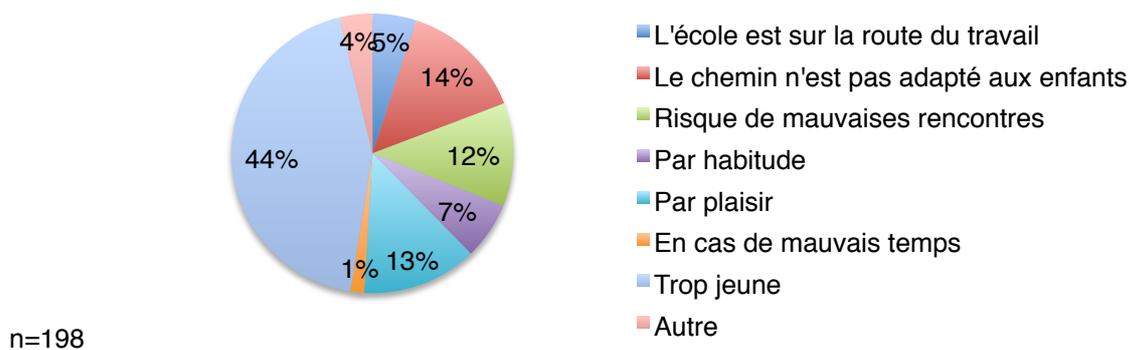
Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent?



Votre enfant va le plus souvent ...



Vous accompagnez votre enfant, parce que...

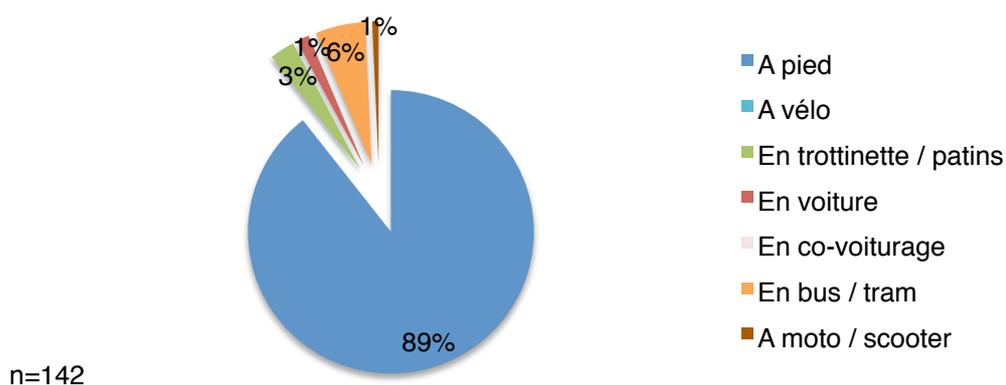


Résultats questionnaires parents – enfants de 9 à 12 ans

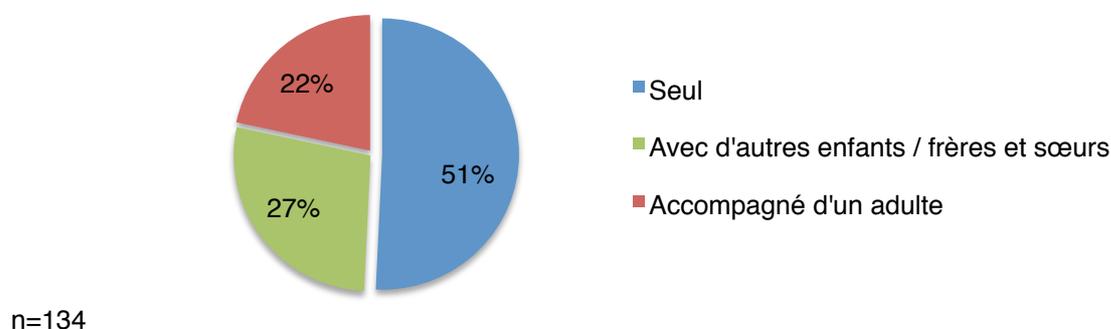
Les plus grands, de 9 à 12 ans, viennent presque tous **à pied** à l'école. Les $\frac{3}{4}$ ne sont plus accompagnés et viennent à l'école **seuls ou avec des camarades**. Parmi les parents qui accompagnent leur enfant, 28% le font **par plaisir**, 22% car ils craignent les mauvaises rencontres, 14% car ils considèrent leur enfant encore trop jeune et 12% car ils estiment que le chemin n'est pas adapté aux enfants piétons.

La durée moyenne du trajet est de 6.3 minutes.

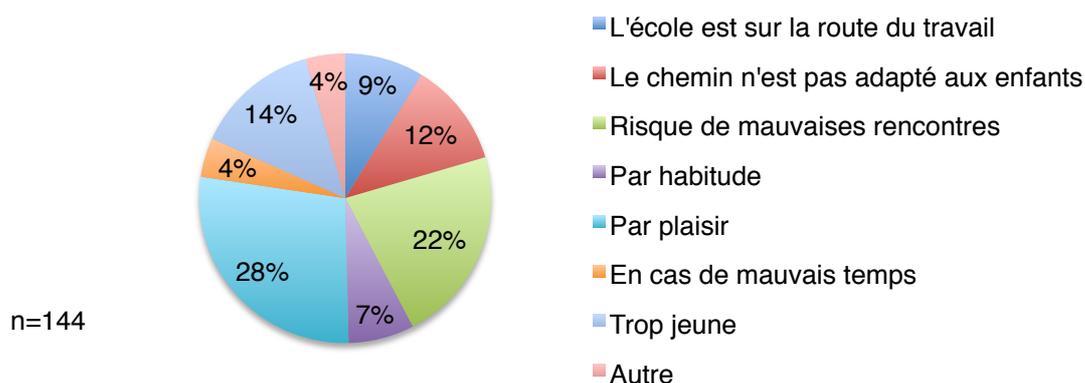
Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent?



Votre enfant va le plus souvent ...



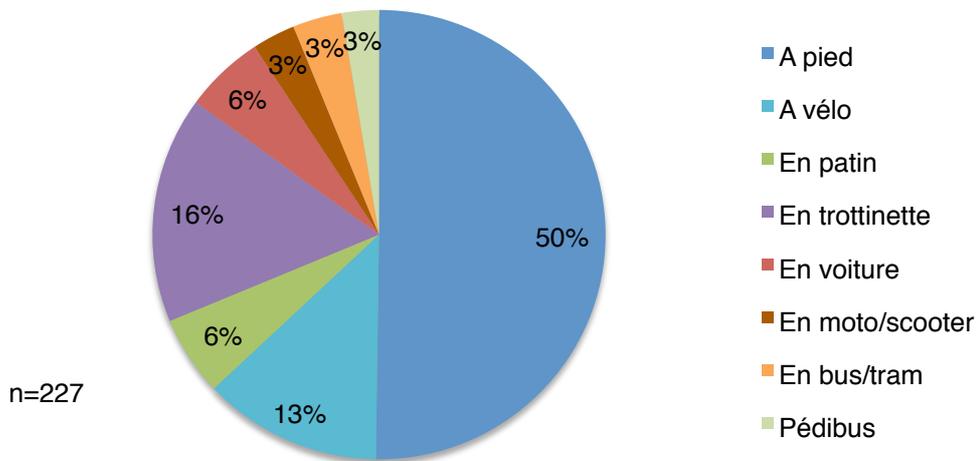
Vous accompagnez votre enfant, parce que...



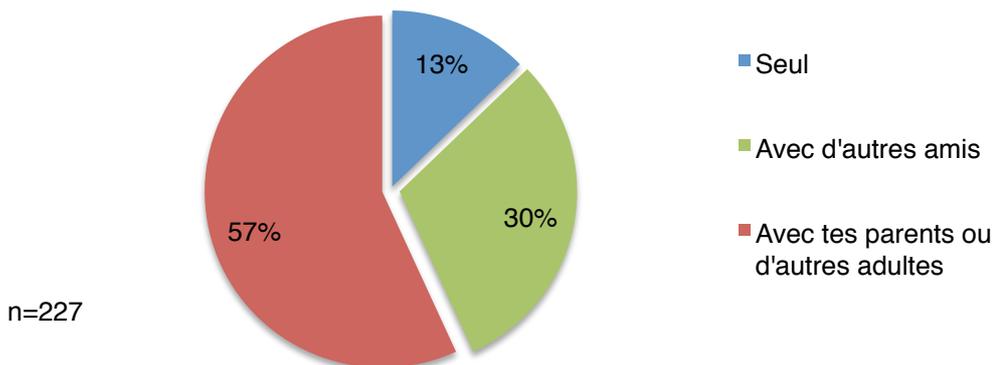
Résultats questionnaires enfants de 4 à 8 ans

Quand on interroge les enfants de 4 à 8 ans, **la moitié** déclare avoir **envie de venir à pied** à l'école. Un tiers aimerait utiliser d'autres modes de transports durables tels que la trottinette, le vélo ou les patins. 3% (soit 6 enfants) aimerait venir à Pédibus. **Les petits préfèrent être accompagnés, 57% par leurs parents, 30% par des amis.**

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école?



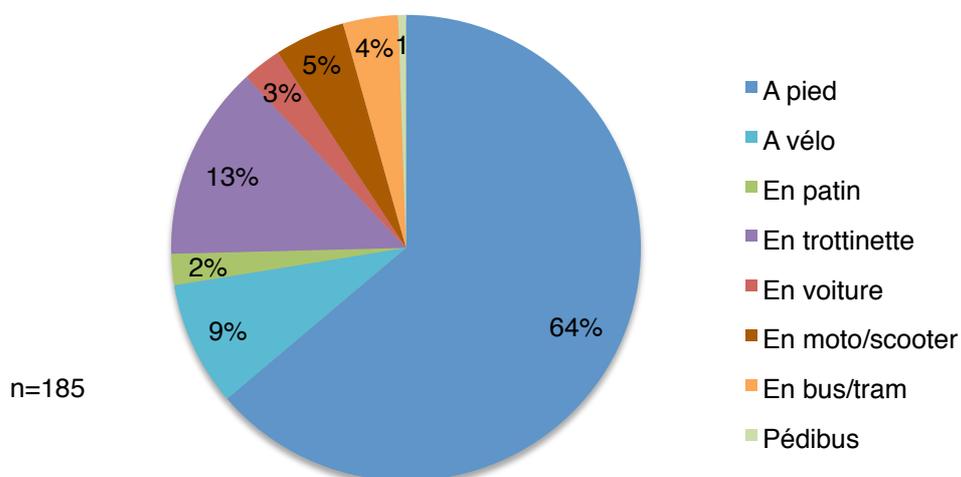
Accompagné ou seul, comment préfères-tu aller à l'école?



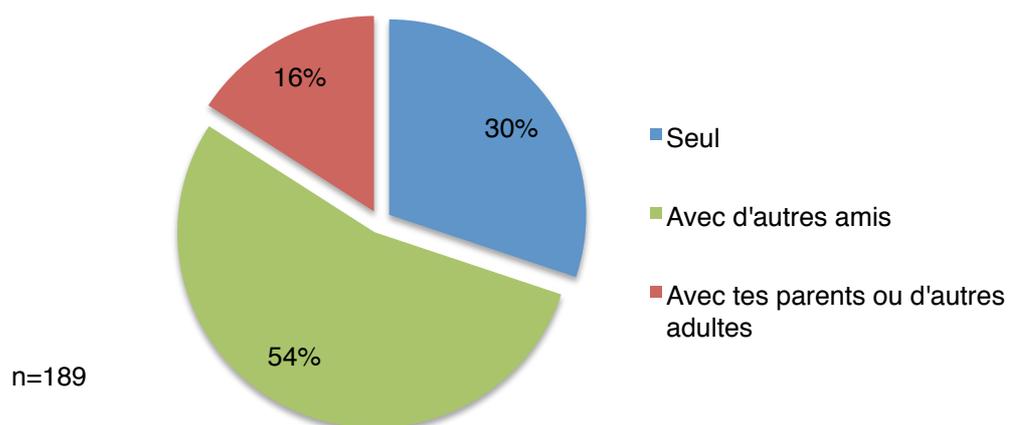
Résultats questionnaires enfants 9 à 12 ans

60% des plus grands, de 9 à 12 ans, **souhaitent se rendre à l'école à pied** et un quart à vélo, patins, trottinettes. La proportion des enfants qui préfèrent venir à l'école accompagnés de leurs parents diminue à 16%.

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école?



Accompagné ou seul, comment préfères-tu aller à l'école?



Favorable au Pédibus

Avec 89% des enfants qui viennent à pied à l'école, 87% des plus jeunes accompagnés d'un adulte et un accompagnement expliqué à 70% pour des raisons d'insécurité ou d'inadéquation entre l'enfant et les dangers rencontrés, on a une forte potentialité pour le Pédibus.

La mise en place de lignes Pédibus permettrait de décharger les 87% des parents qui pourraient ainsi se répartir la conduite des trajets en renforçant la socialisation des enfants comme des parents.

Résumé des résultats des questionnaires

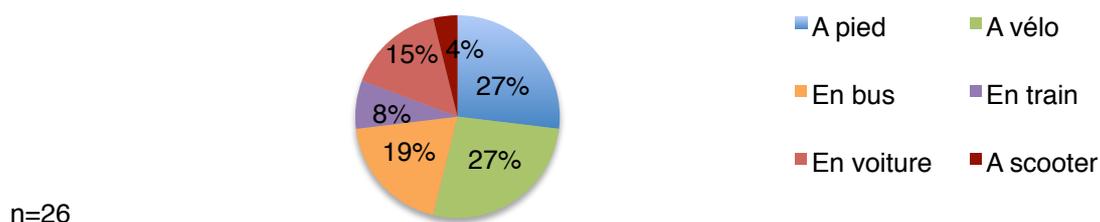
Au sein de l'établissement scolaire de Geisendorf, les enfants mettent entre 5 et 6 minutes en moyenne pour se rendre à l'école. Les plus petits (4-8 ans) viennent à pied à l'école (89%) et sont **généralement accompagnés d'un adulte (87%) car les parents estiment qu'ils sont encore trop jeunes pour faire le chemin seul (44%)**. C'est un élément important à relever car **très peu de parents estiment que le chemin n'est pas adapté (14%) ou que les enfants pourraient y faire de mauvaises rencontres (12%)**. S'ils accompagnent leur enfants, c'est parce qu'ils sont encore trop jeunes ou ils le font par plaisir (13%). Les petits montrent l'envie de se déplacer plus régulièrement en trottinette, patins ou vélo (35%) ce qui semble être possible dans un quartier limité à 30km/h, aménagé de pistes cyclables et où les trottoirs sont larges.

Les plus grands (9-12 ans) viennent également à pied à l'école (89%). 22% sont encore **accompagnés par un adulte et cela principalement par plaisir (28%)**. Certains parents craignent le risque de mauvaises rencontres (22%) et d'autres accompagnent leur enfant car ils estiment qu'ils sont encore trop jeunes (14%). Là encore, **très peu de parents ont signalé un chemin peu adapté aux enfants piétons (12%)**. Les grands aiment se déplacer en trottinette, patins ou vélo et venir à l'école avec leurs copains ou copines.

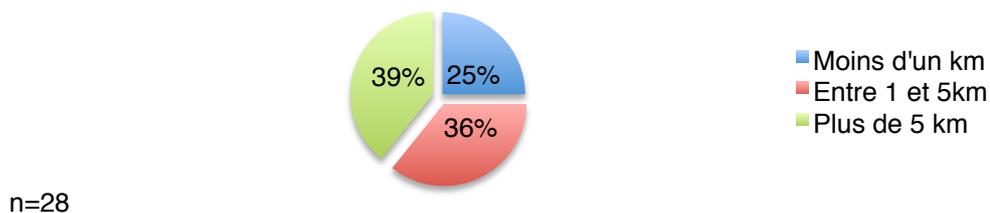
Résultats questionnaires enseignants

Les enseignants ont une mobilité assez **diversifiée** : **un peu plus de la moitié se déplace à pied ou à vélo** (57%) et les autres viennent à l'école en bus, voiture, ou train. Seul ¼ des enseignants parcourent moins d'un kilomètre. Ceux qui viennent en voiture, disposent d'une place de parking. La plupart des enseignants n'ont pas l'intention de changer de mode à cause de la distance trop longue à parcourir.

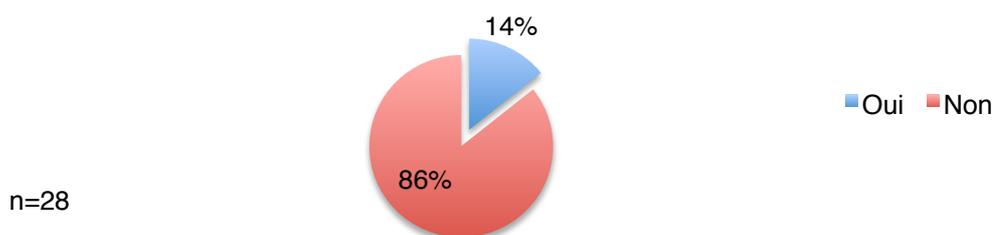
Avec quel moyen de transport venez-vous à l'école le plus souvent?



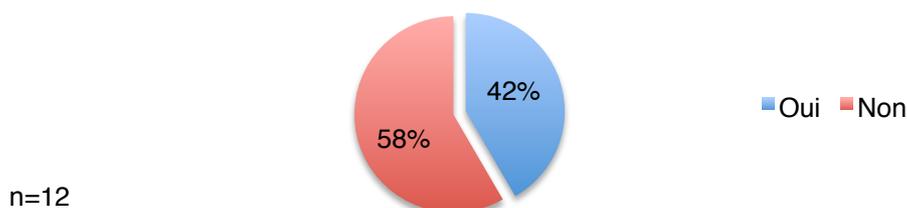
Quelle est la distance parcourue?



Utilisez-vous une place de parking?



Si vous êtes motorisé, seriez-vous prêt à changer de mode?



Ressentis et commentaires des enfants

Au travers du questionnaire, les enfants ont été interrogés sur leurs préférences en terme de mobilité mais également sur les éléments du chemin de l'école qu'ils appréciaient ou non. Ils ont pu s'exprimer librement par des dessins ou des explications. Nous illustrons leurs réponses avec des schémas-boules dans lesquels la taille des mots dépend du nombre de citations. Ces informations, bien que plus subjectives et émotionnelles, informent de la perception qu'ont les enfants de leur chemin de l'école. Ces éléments qui y ressortent sont pris en compte dans la partie des recommandations.

Les 4-8 ans aiment marcher et venir avec leurs parents, rencontrer des amis sur le chemin de l'école, voir et regarder ce qui les entoure. Ils aiment s'arrêter au kiosque pour acheter des bonbons.

En revanche, ils détestent les crottes de chien, les voitures qui ne les laissent pas passer, les véhicules qui bloquent l'accès au trottoir et les traversées de rues sans passage-piéton.



Les plus grands, de 9 à 12 ans, aiment venir avec leurs amis, acheter des bonbons au kiosque, regarder les belles voitures. En revanche, ils détestent l'odeur des poubelles, les crottes de chien, les gens bizarres et les drogués du parc, attendre au feu rouge, les voitures qui passent quand c'est vert pour les piétons.



Flux des élèves

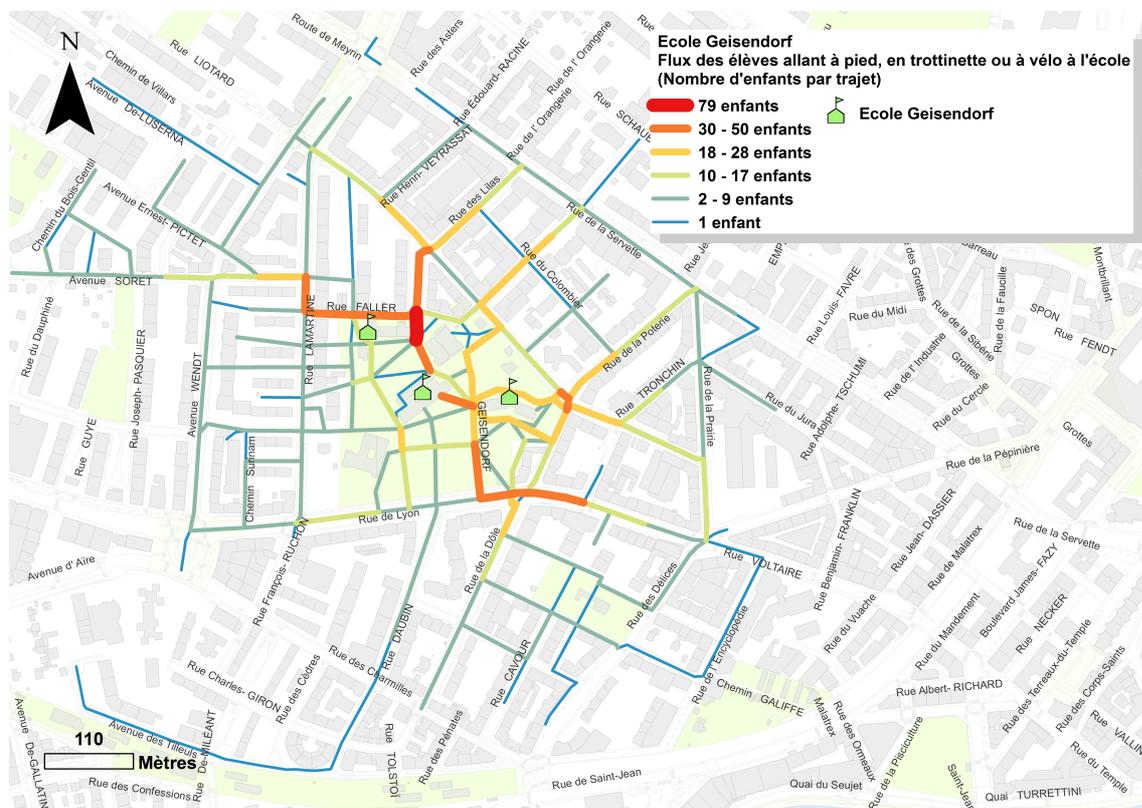
Grâce aux itinéraires tracés par les parents sur la carte fournie au dos du questionnaire, il nous a été possible de réaliser une carte représentant le flux des élèves et de connaître avec exactitudes les chemins empruntés par ces derniers. Cette carte est réalisée sur la base de 293 questionnaires (sur les 355 reçus).

Cette première carte présente les itinéraires principalement empruntés par les enfants (à pied, en trottinette ou à vélo) pour se rendre à l'école. Il s'agit donc d'une carte, de « mobilité active » qui ne prend pas en compte les déplacements motorisés. Compte tenu de la faible proportion de ces derniers (env. 5% en transports publics et 2% en voitures, pour les élèves tous âges confondus), cette carte est presque identique à la carte globale, qui englobe l'ensemble des déplacements. Trois axes principaux se détachent :

- Rue Soret/ Rue Lamartine/ Rue Faller
- Rue de Lyon
- Rue des Lilas

Mais les enfants passent également par les différentes rues parallèles à ces axes principaux. Chaque tronçon représente le nombre d'enfants qui y passe. Plus le flux est important, plus les traits de couleurs s'épaissent et deviennent rouges. Ainsi, par exemple, entre 30 et 50 enfants traversent l'un des passages-piéton rue de Lyon pour rejoindre l'école, alors que l'autre grande majorité des élèves empruntent les rues Soret, Lamartine, des Lilas et Faller, à l'autre extrémité du parc. 79 enfants passent l'entrée du parc au croisement de ces deux dernières rues.

Itinéraires de mobilité active (A pied, en trottinette ou à vélo)

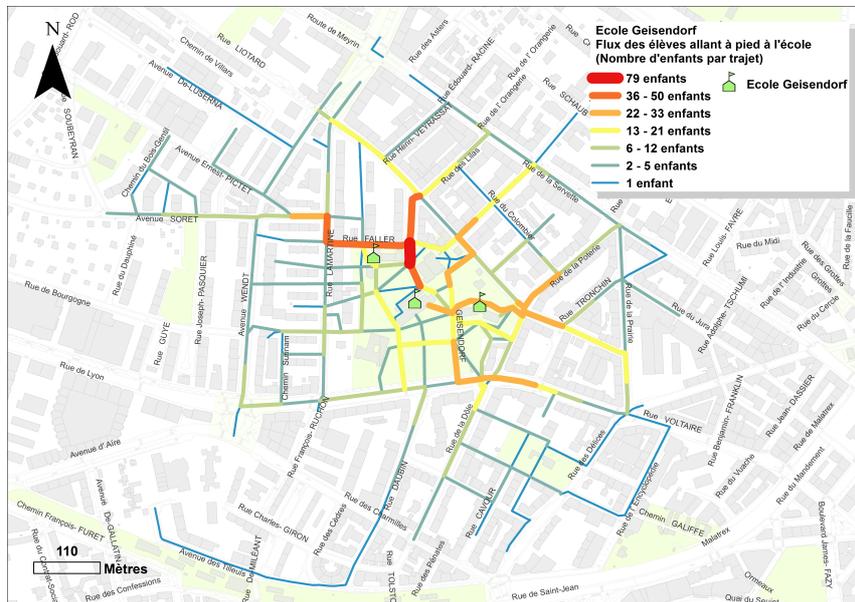


Etablissement scolaire de Geisendorf

Itinéraires par mode de déplacement

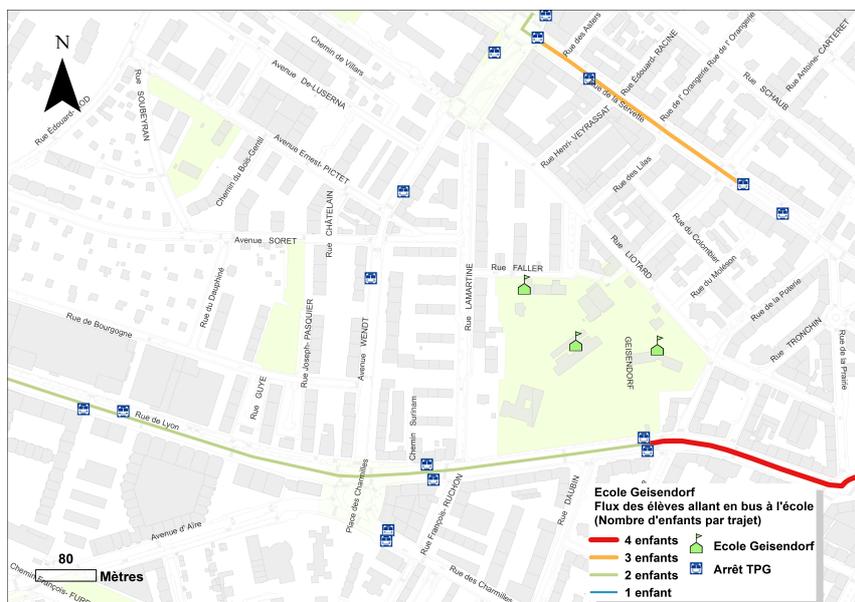
Ces flux peuvent également être séparés en fonction du type de transport.

A pied



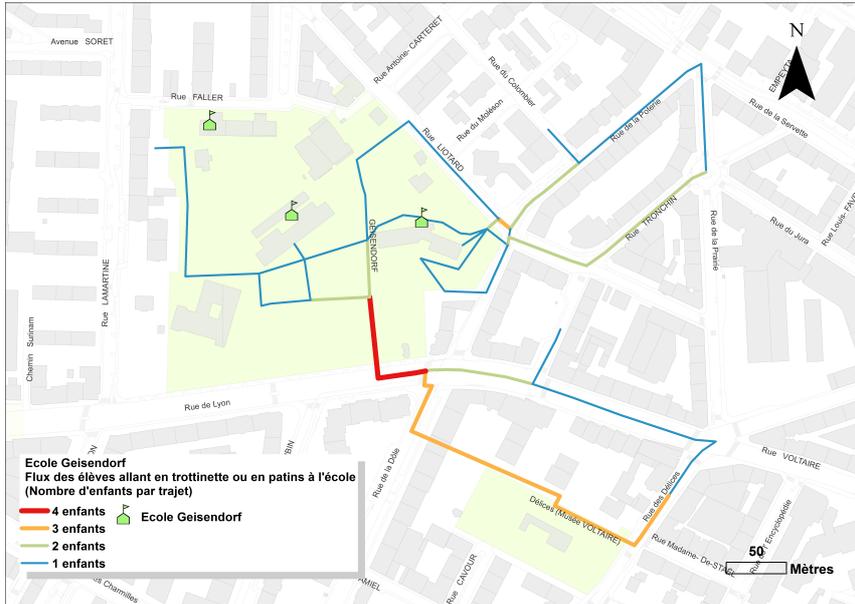
On constate ainsi que les itinéraires empruntés à pied sont très similaires à la carte de la mobilité active (et globale) car la majorité des enfants se rendent à pied à l'école.

En transports publics



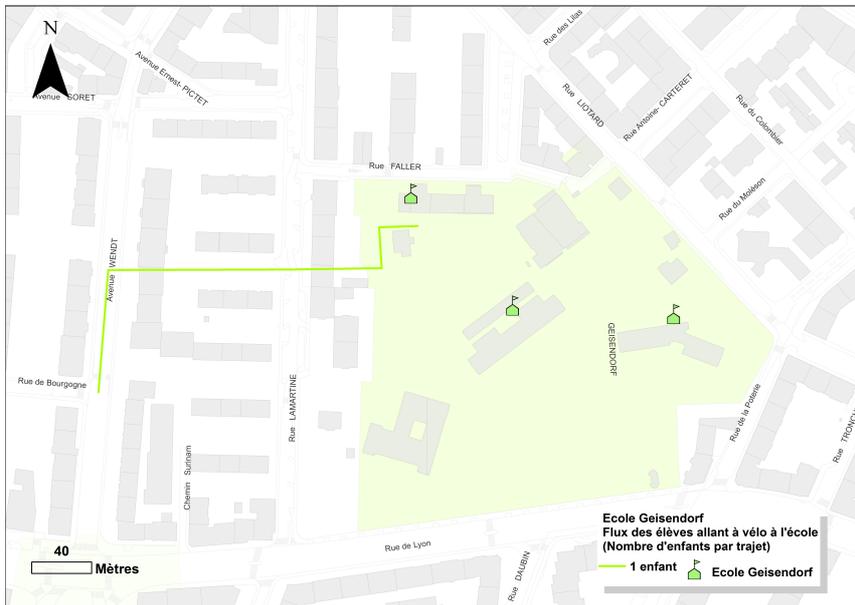
Rares sont les enfants qui rejoignent l'école en transports publics. 4 enfants prennent le bus pour remonter la rue de Lyon et trois enfants empruntent le bus ou le tram sur la rue de la Servette.

En trottinette et patins à roulettes



Quelques enfants se déplacent en trottinette pour remonter la rue des Délices, débouchant sur la rue de Lyon, par exemple.

A vélo



Un seul enfant se rend à l'école à vélo, depuis l'Avenue Wendt.

En voiture



Un seul enfant arrive à l'école en voiture depuis l'avenue Wendt / rue Liotard, un autre depuis la rue de Lyon

Points dangereux

L'analyse des questionnaires parents de Geisendorf nous a permis d'identifier 37 points potentiellement dangereux autour de l'école.

Les 4 lieux les plus fréquemment cités sont :

Point n°1, cité 43 fois : Rue de Lyon / Rue de la Dôle / Rue de la Poterie

Point n°2, cité 24 fois : Rue Faller (sortie école)

Point n°3, cité 19 fois : Rue Liotard / Rue de la Poterie

Point n°4, cité 15 fois : Parc Geisendorf

Les autres points cités par les parents concernent :

Point n°5 : Rue de Lyon / Rue Daubin

Point n°6 : Rue Lamartine

Point n°7 : Rue Carteret / Rue Faller

Point n°8 : Rue Faller / Rue Liotard

Point n°9 : Rue Faller / Rue Lamartine

Point n°10 : Avenue Wendt

Point n°11 : Rue Tronchin / Rue de Lyon

Point n°12 : Rue Colombier / Rue Antoine Carteret

Les commentaires des parents pour chaque point désigné ont été répertoriés dans une table (en annexe). Ces différents lieux sont étudiés et discutés avec le groupe de travail.

La carte ci-après indique par des points de différentes tailles les endroits désignés par les parents. Leur taille varie en fonction du nombre d'occurrences. Ces points sont numérotés de 1 à 37, par ordre de citation croissant.

Partenaires de l'école : itinéraires et problèmes soulevés

Plusieurs partenaires de l'établissement scolaire ont été consultés au sujet des points dangereux et itinéraires empruntés par les enfants. Leurs commentaires et observations complètent ceux des parents. Nous avons interrogé :

- Un petit échantillon de parents
- La crèche Le Gazouillis
- La crèche Tournesol
- La Maison de quartier des Asters
- Le Parascolaire

Des parents d'élèves

Par l'intermédiaire du questionnaire mais également par le biais d'une affichette, l'ATE a invité les parents d'élèves qui le souhaitent à participer davantage à la démarche. Deux parents ont pu nous rencontrer, sur une vingtaine de ceux ayant manifesté leur intérêt. Le directeur de l'établissement et la représentante des parents au conseil d'établissement étaient également présents à cette réunion.



CHERS PARENTS,
DEPUIS DÉBUT JANVIER,
L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DE GEISENDORF
ENTREPREND UNE RÉFLEXION AUTOUR DE LA MOBILITÉ
ET DES DÉPLACEMENTS DES ÉCOLIERS.
NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR ÉTÉ NOMBREUX
À RÉPONDRE À NOS QUESTIONNAIRES!



SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARTIE DU
GROUPE DE RÉFLEXION OU SI VOUS AVEZ
DES QUESTIONS OU DES SUGGESTIONS,
N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER:

18, RUE MONTBRILLANT

1201 GENÈVE

ANAÏS VALENTINI, anaïs.valentini@ate.ch

022 734 70 44

Pour une mobilité
d'avenir **ate**



Sur la rue Liotard, deux autres points dangereux mériteraient d'être relevés. Tous deux concernent des entrées de garages commerciaux.

- Le premier se situe entre les points 16 et 20 et désigne **le parking de la Migros**. Le stop à la sortie, encadré de deux murs qui entravent la visibilité, est bien souvent grillé. Cette même remarque a été mentionnée à plusieurs reprises par les parents dans le questionnaire distribué par la direction de Geisendorf en 2013.
- Le second concerne la **descente de garage de la Coop** située entre les points 8 et 16. Plusieurs fois par semaine, un camion semi-remorque bloque le carrefour en effectuant une manœuvre pour accéder au garage.

D'autres remarques ont été signalées :

- La présence d'une même patrouilleuse, permanente, notamment sur les rues Poterie/Liotard permettrait d'améliorer la sécurité, grâce à la proximité relationnelle (par la construction d'un lien particulier entre la patrouilleuse, les parents ainsi que les enfants).
- Bien qu'ils ne soient obligatoires, les passages piétons en zone 30 sont utiles. Ils indiquent aux enfants, qui l'ont intériorisé, quel chemin emprunter pour traverser. D'autres outils pour rappeler aux véhicules de réduire leur vitesse seraient nécessaires.
- Le point n°4 Parc Geisendorf fait régulièrement l'objet de contrôle de polices efficaces mais peu durables. Le parc relevant de l'espace public, certains usagers cohabitent difficilement avec les enfants, en dehors des heures d'école, mais pendant le parascolaire. Il existe un Groupe opérationnel qui mène actuellement une réflexion sur les possibilités de s'approprier le parc. Une rencontre en octobre avec l'ATE reste à planifier.

La crèche Tournesol

La crèche Tournesol, située avenue Wendt 26, se déplace fréquemment avec un groupe d'enfants. Régulièrement, ils empruntent, **pour se rendre au parc Geisendorf**, un passage entre les immeubles débouchant sur la rue Lamartine, face à l'entrée du Parascolaire. Le **point n°6 (rue Lamartine)** représente le principal point dangereux à leurs yeux, et le principal. L'absence de passage piéton force le détour.

Ils se rendent aussi fréquemment **au Parc du Bois-Gentil**, et pointent l'étroitesse du trottoir de **l'avenue Wendt (point noir n°10) ainsi que le point noir n°29**, un peu plus haut sur la même avenue (au croisement de la rue Bourgogne). Il mériterait davantage de considération.

La crèche s'enquière aussi des temps courts pour traverser la **rue de Lyon** (points n°5 et n°1) ou la **place des Charmilles**, à la circulation « particulière » malgré les nombreux feux présents.

La crèche Le Gazouillis

Les enfants de la crèche des Gazouillis, située sur la rue Lamartine 2, se déplacent fréquemment, empruntant différents itinéraires.

- Pour rejoindre le **Parc Geisendorf**, ils empruntent un accès parking peu sécurisé pour le moment. Actuellement, **un accès public est en création** pour accéder au parc. Les travaux sont en cours.
- Pour se rendre au **Cinéma Nord-Sud**, ils privilégient aléatoirement deux itinéraires, empruntant **les rues de Lamartine et de la Servette**, coupant parfois par le parc Geisendorf.
- Pour aller au **Parc Voltaire** ou à la **Ludothèque de Saint-Jean**, ils empruntent la **rue de Lyon** (dans un sens, puis dans l'autre), constatant des temps de traversée très courts, particulièrement à la hauteur du point noir n°24.
- Lorsqu'ils se rendent plus loin, à la **Madeleine** ou au **Jardin Botanique**, par exemple, ils prennent les transports publiques à la **rue de Lyon** (point noir n°24).

La maison de quartier des Asters

La maison de quartier est située de l'autre côté de la rue de Lyon et se déplace très peu avec les enfants dans le quartier. Lorsque des sorties sont prévues, elles s'effectuent généralement en bus organisé et de manière encadrées par plusieurs adultes. Les points qui préoccupent les animateurs de la maison de quartier se situent à proximité du parc Trembley, hors de notre zone d'analyse pour cette étude.

Le parascolaire

Située **rue Lamartine 16**, la Villa qui abrite le parascolaire de Geisendorf s'insère dans le parc et relie la rue (Lamartine) grâce à un **passage sous-immeuble**. La sortie de ce passage, très emprunté par les enfants, représente un premier point noir, Car la visibilité est réduite.

Le parascolaire se déplace avec les enfants quotidiennement pour le **repas de midi**, qu'ils prennent au numéro 99 de la **rue de Lyon**. Ils longent la rue de Lyon pour s'y rendre et constatent que le temps de traversée piétonne aux feux du rond-point est trop court.

Tous les lundi, les enfants avaient l'habitude de se rendre à la **piscine** avec le parascolaire (l'activité est temporairement annulée) empruntant la **rue Liotard**.

A d'autres occasions le parascolaire escorte les enfants jusqu'à la **Ludothèque des Grottes** en passant toujours par la rue **Liotard**, puis celle de la **Poterie**, ou à diverses activités sportives aux Franchises. Il constate l'insuffisance (de respect) de la zone 30. Des dos d'ânes supplémentaires seraient appréciés.

Point n°1 : Rue de Lyon / Rue de la Dôle / Rue de la Poterie



Problème mentionné	43 fois
Commentaires des parents	Manque de patrouilleuse Conflit de feux dangereux - confusion Circulation importante Absence de signalisation de la présence école
Commentaires parents – questionnaire de l'établissement	Non-respect du feu Conduite imprudente Conflit de feux dangereux – confusion Manque de visibilité Excès de vitesse Manque de patrouilleuse Parking sauvage Remarque : à la suite de l'accident du 3 octobre, des habitants/parents du quartier se sont mobilisé à travers une pétition réclamant des patrouilleuses en ce point et au croisement rue de Lyon-rue de Tronchin (point 11)
Accidentologie (Direction de la Police)	<p>Selon la Direction de la Police, si la rue de la Poterie est sûre, la rue de Lyon doit, elle être qualifiée de dangereuse.</p> <p>Le détail du rapport pour la période 2006-2013 enregistre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un accident concernant un enfant sur la rue de la Dôle en 2007 et deux sur la rue de la Poterie. - 10 accidents impliquant des piétons et 9 impliquant des cyclistes ont été répertoriés entre les numéros 47 et 72 de la rue de Lyon dont 6 adultes et 3 enfants. Le carrefour, est lui-même désigné comme point particulièrement dangereux. Un enfant a été grièvement blessé sur le passage piéton du n°50 de la rue de Lyon qui se trouve en face de la sortie du parc de l'école.
Trafic routier	Selon les données du SITG issues du dernier comptage (2013), entre 7492 et 7886 véhicules traversent en moyenne la rue de Lyon un peu avant le croisement, un jour ouvré.
Fréquentation du carrefour	Entre 30 et 50 enfants traversent ce carrefour tous les jours.

Point n°2 : Rue Faller (sortie école)



Problème mentionné	24 fois
Commentaires des parents	<ul style="list-style-type: none"> Pas de passage piéton Mauvaise visibilité, angle mort Sentiment de confusion Dépose-minute Voitures mal garées
Commentaires parents – questionnaire de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> Mauvais visibilité (occasionnée par les voitures parkées) Pas de passage piéton Excès de vitesse Dépose-minute, manœuvres Parking sauvage Pas de signalisation école
Accidentologie (Direction de la Police)	La rue Faller est considérée comme sûre par la Direction de la Police. Aucun accident n'a été signalé.
Trafic routier	Aucun comptage n'est effectué en ce point.
Fréquentation du carrefour	Près de 80 enfants empruntent ce carrefour tous les jours en venant de la rue Faller ou la rue des Lilas.

Point n°3 : Rue Liotard / Rue de la Poterie



Problème mentionné	19 fois
Commentaires des parents	Manque de visibilité dans le virage Passage pas sécurisé Piste cyclable à contre sens
Commentaires parents – questionnaire de l'établissement	Conduite imprudente Excès de vitesse Manque de visibilité Le nettoyage du marché perturbe l'itinéraire piéton (lundi-jeudi)
Accidentologie (Direction de la Police)	Les rues Liotard et de la Poterie sont considérées comme sûres par la Direction de la Police. Aucun accident n'a été signalé entre 2006 et 2013.
Trafic routier	Aucun comptage n'est effectué en ce point.
Fréquentation du carrefour	Entre 30 et 50 enfants traversent ce carrefour tous les jours.

Point n°4 : Parc Geisendorf



Problème mentionné	15 fois
Commentaires des parents	Présence de dealers, toxicomanes, sdf Peu éclairé WC publics mal fréquentés
Commentaires parents – questionnaire de l'établissement	Panneau espace de jeu pour enfants avec des angles retournés et coupants
Accidentologie (Direction de la Police)	Rien n'a été signalé en ce point.
Trafic routier	Aucun comptage effectué en ce point.
Fréquentation du parc	Les trois écoles étant toutes situées dans le parc, tous les enfants y passent quotidiennement. A ce nombre déjà élevé, s'ajoutent les enfants des crèches.

Point n°5 : Rue de Lyon / Rue Daubin



Problème mentionné	13 fois
Commentaires des parents	Vitesse des voitures Passage piéton peu sécurisé Les voitures grillent le feu
Commentaires parents – questionnaire de l'établissement	Excès de vitesse Conduite imprudente, les véhiculent (voitures et vélos) grillent le feu Manque de patrouilleuse
Accidentologie (Direction de la Police)	Selon la Direction de la Police, la rue de Lyon doit être qualifiée de dangereuse. Entre 2006 et 2013, 10 accidents impliquant des piétons et neuf des cyclistes sur le segment qui nous concerne (entre le numéro 47 et 72) de la rue) ont été répertoriés dont deux enfants circulant à vélo qui ont été blessés sur le trottoir. Aucun accident n'a été signalé sur ce passage piéton du 61bis en particulier entre 2006 et 2013.
Trafic routier	Cf. point 1
Fréquentation du carrefour	Entre 2 et 9 enfants traversent ce carrefour tous les jours.

Point n°6 : Rue Lamartine



Problème mentionné	12 fois
Commentaires des parents	Pas de passage piéton devant le parascolaire Mauvaise visibilité (stationnement) Vitesse des voitures, non respect zone 30
Commentaires parents – questionnaire de l'établissement	Non-respect de la zone 30, Excès de vitesse Parking sauvage Cyclistes dangereux Mauvaise visibilité Le double sens vélo-voitures pose problème Pas de passage piéton devant le parascolaire
Accidentologie (Direction de la Police)	La rue Lamartine est considérée comme sûre par la Direction de la Police. Aucun accident n'a été signalé entre 2006 et 2013.
Trafic routier	Aucun comptage n'est effectué en ce point.
Fréquentation du carrefour	Entre 2 et 9 enfants traversent la rue en ce point, chaque jour. La crèche Tournesol emprunte également cet itinéraire et l'a mentionné comme étant problématique

Point n°7 : Rue Carteret / Rue Faller



Problème mentionné	10 fois
Commentaires des parents	<ul style="list-style-type: none"> Pas de passage piéton Mauvaise visibilité Vitesse des voitures, non respect zone 30
Commentaires parents – questionnaire de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> Passage sans feu et sans patrouilleuse Conduite imprudente Excès de vitesse (Début du Marché)

Etablissement scolaire de Geisendorf

Accidentologie (Direction de la Police)	La rue Faller est considérée comme sûre par la Direction de la Police. Aucun accident n'a été signalé entre 2006 et 2013.
Fréquentation du carrefour	Entre 18 et 28 enfants traversent ce carrefour tous les jours.
Trafic routier	Aucun comptage n'est effectué en ce point.

Point n°8 : Rue Faller / Rue Liotard



Problème mentionné	10 fois
Commentaires des parents	Pas de passage piéton Mauvaise visibilité (voitures garées) Vitesse des voitures, non respect zone 30
Commentaires parents – questionnaire de l'établissement	Parking sauvage Manque de visibilité
Accidentologie (Direction de la Police)	Les rues Liotard et Faller sont considérées comme sûres par la Direction de la Police. Aucun accident n'a été signalé entre 2006 et 2013.
Trafic routier	Aucun comptage n'est effectué en ce point.
Fréquentation du carrefour	Entre 30 et 50 enfants traversent ce carrefour, chaque jour.

Point n°9 : Rue Faller / Rue Lamartine



Problème mentionné	10 fois
Commentaires des parents	<p>Pas de passage piéton Pas de patrouilleuse Mauvaise visibilité (stationnement) Vitesse des voitures, non respect zone 30</p>
Commentaires parents – questionnaire de l'établissement	<p>Pas de passage piéton Manœuvres de voitures Conduite imprudente Mauvaise visibilité</p>
Accidentologie (Direction de la Police)	<p>Les rues Faller et Lamartine sont considérées comme sûres par la Direction de la Police. Aucun accident n'a été signalé entre 2006 et 2013.</p>
Trafic routier	<p>Aucun comptage n'est effectué en ce point.</p>
Fréquentation du carrefour	<p>Entre 30 et 50 enfants traversent ce carrefour, chaque jour.</p>

Point n°10 : Avenue Wendt



Problème mentionné	9 fois
Commentaires des parents	Beaucoup de circulation Pas de patrouilleuse Pas de feu pour traverser Proximité avec arrêt du bus
Commentaires parents – questionnaire de l'établissement	Passage piéton sans feu et sans patrouilleuse au carrefour av. Pictet Parking sauvage Manque de visibilité Travaux Manque patrouilleuse en face de la Banque cantonale.
Accidentologie (Direction de la Police)	La Direction de la Police, entre 2006 et 2013, note un enfant blessé au 48 de l'Avenue Wendt (2008) pour cause de mauvaise visibilité.
Fréquentation du carrefour	Entre 10 et 17 enfants traversent la rue en ce point, chaque jour. Ce carrefour est également emprunté par la crèche Tournesol et les enseignants qui se rendent à la piscine.
Trafic routier	Selon les données du SITG issues du dernier comptage (2013), 6919 véhicules traversent l'avenue Wendt en moyenne, un jour ouvré.

Point n°11 : Rue Tronchin / Rue de Lyon



Problème mentionné	9 fois
Commentaires des parents	<p>Manque de signalisation Pas de patrouilleuse Voitures forcent le passage Pas de feu Un point particulièrement mis en avant lors de la rencontre avec les parents (réunion avec parents intéressés).</p>
Commentaires parents – questionnaire de l'établissement	<p>Excès de vitesse Conduite imprudente Manque de visibilité Absence de feu Manque de patrouilleuse Remarque : à la suite de l'accident du 3 octobre, des habitants/parents du quartier se sont mobilisés à travers une pétition réclamant des patrouilleuses en ce point et au croisement rue de Lyon - rue de la Dôle (point 1)</p>
Accidentologie (Direction de la Police)	<p>Selon la Direction de la Police, la rue de Lyon doit être qualifiée de dangereuse, et particulièrement sur le segment compris entre les n°47 et 50 de la rue, dont fait partie le croisement avec la rue Tronchin. Entre 2006 et 2013, au moins 10 accidents ont été répertoriés sur ce tronçon.</p>
Fréquentation du carrefour	<p>Entre 30 et 50 enfants traversent ce croisement, chaque jour.</p>
Trafic routier	<p>Selon les données du SITG issues du dernier comptage (2013), 9790 véhicules traversent la rue de Lyon, à la hauteur du croisement avec la rue Tronchin, en moyenne, un jour ouvré.</p>

Point n°12 : Rue Colombier / Rue Antoine Carteret



Problème mentionné	9 fois
Commentaires des parents	<p>Pas de passage piéton</p> <p>Mauvaise visibilité (stationnement)</p> <p>Vitesse des voitures, non respect zone 30</p>
Commentaires parents – questionnaire de l'établissement	<p>Excès de vitesse</p> <p>Parking sauvage</p> <p>Conduite imprudente</p> <p>Non-respect du sens interdit ou de la priorité de droite (surtout jours de marché)</p>
Accidentologie (Direction de la Police)	Rien n'a été signalé en ce point.
Fréquentation du carrefour	Entre 18 et 28 enfants traversent ce carrefour, chaque jour.
Trafic routier	Aucun comptage n'est effectué en ce point.

